

TOP 16

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION	3
PRÉAMBULE	3
ART. 1 / QUALIFICATION DES JOEUSES ET JOUEURS	3
ART. 2 / DEROULEMENT DE L'EPREUVE	3
ART. 3 / HORAIRES DE L'ÉPREUVE	4
ART. 4 / COÛT DE L'INSCRIPTION	4
ART. 5 / RÉCOMPENSES	4
ART. 6 / MATÉRIEL	5
ART. 7 / TENUE SPORTIVE	5
ART. 8 / MODALITÉS D'ORGANISATION	5
ART. 9 / PRIS EN COMPTE DES POINTS CLASSEMENT	5
ART. 10 / ACCEPTATION DU RÈGLEMENT	5
<u>ART. 11 / FORFAIT DURANT LA COMPÉTITION</u>	<u>6</u>

RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION

Autre contact : Secrétariat du comité

Tél : 05.45.25.32.54

Mail : secretariat@cd16tt.fr

PRÉAMBULE

Le TOP 16 départemental est une épreuve individuelle opposant les meilleurs joueurs et joueuses du département.

Il a pour objectif de :

- de faire la promotion du tennis de table sur le territoire charentais.

ART. 1 / QUALIFICATION DES JOUEUSES ET JOUEURS

01 //// Dans les différentes catégories, 12 joueurs et joueuses maximum sont sélectionné.e.s :

- 12 meilleurs joueurs et joueuses aux points classement mensuel du mois en cours des sélections
- 2 joueurs et joueuses désigné.e.s par la Commission Sportive Départementale (principe de WILD CARD).

02 //// Chaque joueur ou joueuse, peut éventuellement, se retrouver éligible dans la catégorie supérieure suivant ses résultats sportifs, mais ne peut participer qu'à un tableau.

03 //// Tous les joueurs et joueuses qualifiables, recevront une convocation individuelle. Afin de participer à la compétition, chaque joueur ou joueuse devra obligatoirement confirmer sa participation.

ART. 2 / DEROULEMENT DE L'EPREUVE

01 //// Dans chacun des tableaux, la formule de compétition appliquée est celle du critérium fédéral. Les joueurs et joueuses sont placé.e.s dans les poules à partir du dernier classement national officiel et diffusé.

02 //// Toutes les parties se font au meilleur des 5 manches. L'arbitrage se fait par les joueurs.

03 //// Dans le cas d'une catégorie constituée de moins de 4 joueurs ou joueuses, le responsable de l'épreuve s'autorise à modifier les catégories, afin de rendre la compétition attractive, dans l'intérêt des jeunes.

ART. 3 / HORAIRES DE L'ÉPREUVE

01 //// La compétition se déroule sur une journée.

02 //// Pointage : 9h30 / Début de compétition : 10h00

03 //// Tout joueur ou joueuse ne s'étant pas présenté.e au pointage à 9h30 (sans prévenir) ne sera pas autorisé à participer à la compétition.

ART. 4 / COÛT DE L'INSCRIPTION

01 //// La participation à la compétition est prise en charge par le Comité départemental de Tennis de table de Charente.

ART. 5 / RÉCOMPENSES

01 //// Les trois meilleur.e.s de chaque catégorie seront récompensé.e.s.

02 //// Chaque vainqueur sera déclaré.e Champion.ne de Charente dans sa catégorie.

ART. 6 / MATÉRIEL

01 //// Les balles utilisées seront fournies par le comité pour l'organisation de la compétition.

ART. 7 / TENUE SPORTIVE

01 //// Les jeunes doivent être obligatoirement en tenue sportive (chaussure de salle, short et tee-shirt, tenue réglementaire).

ART. 8 / MODALITÉS D'ORGANISATION

01 //// Chaque salle devra suivre les consignes spécifiques (fédérales ou préfectorales) du moment, concernant les mesures sanitaires qui s'appliquent alors pour toute la compétition.

02 //// Le club organisateur devra mettre à disposition un lieu ou un panneau pour permettre aux Juge-arbitres d'afficher les résultats au fur et à mesure de la compétition.

ART. 9 / PRIS EN COMPTE DES POINTS CLASSEMENT

01 //// Les résultats seront saisis sur SPID ???

02 //// Le coefficient de cette compétition sera de 0,5.

ART. 10 / ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

01 //// La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

02 //// Le Comité Charente de Tennis de Table ainsi que le club organisateur déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Évitez de laisser vos affaires dans les vestiaires.

ART. 11 / FORFAIT DURANT LA COMPÉTITION

01 //// Lorsqu'un participant déclare forfait au cours de la compétition, les parties jouées restent comptabilisées pour les points classements mais l'ensemble des parties ne rentrent pas dans le calcul du classement final de la poule.

02 //// Le participant ayant déclaré forfait terminera donc dernier de sa poule, n'ayant pu finir la compétition.